

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07/12/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	12	14

Vote
Aucun
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 1

L'an 2023, le 7 Décembre à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Marçon, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, en séance publique et en session ordinaire, sous la présidence de Madame TROTIN Monique, Maire. Les convocations individuelles comportant l'ordre du jour ont été transmises par écrit aux Conseillers Municipaux le 01/12/2023. La convocation comportant l'ordre du jour a été affichée le 01/12/2023.

Présents : Mme TROTIN Monique, M. RICHARD Jean-Yves, Mme SINNAEVE Emilie, M. GODREAU Bruno, Mme MOREAU Evelyne, M. GENDRON Bernard, M. DE MALHERBE Raymond, Mme BINARD Lydie, M. CHARDRON Yann, Mme GOURIOU Véronique, M. DAUDIN Francis, Mme HERMENAULT Aurélie

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme TROTIN NÉE MARIAUD Patricia à Mme TROTIN Monique, Mme GAGNARD Sylvie à M. CHARDRON Yann, M. GHYAMPHY Koffi à M. GODREAU Bruno

A été nommé(e) secrétaire : M. CHARDRON Yann

2023/084 – Proposition d'achat - Tableau représentant la cantine "Le Corbusier" - Mme Stéphanie de MALHERBE

Vu la présentation du tableau de l'artiste peintre Stéphanie de MALHERBE sur la cantine Wogenscky-Le Corbusier lors de son exposition dans cette même cantine en septembre 2023 ;

Considérant qu'il s'agit d'une oeuvre d'art qui représente un monument classé au titre des monuments historiques ;

Sur proposition de M. Bruno GODREAU, Maire-Adjoint,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'émettre un avis favorable sur le projet d'acquisition du tableau de l'artiste peintre Stéphanie de MALHERBE représentant la cantine Wogenscky-Le Corbusier au prix de 947.86 € H.T., soit 1 000 TTC, - (TVA 5.5% : 52.14 €)
- d'ouvrir les crédits nécessaires au compte 21621 - biens sous-jacents du budget primitif de la Commune de l'exercice 2024
- d'installer ledit tableau à l'accueil de la Mairie

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 13/12/2023
Le Maire
Monique TROTIN

Secrétaire de séance
M. CHARDRON Yann

